

Chapitre 1 : La République et la citoyenneté

I. Les valeurs, les principes et les symboles de la citoyenneté française

1) Les symboles de la République

Numérotez chaque document au symbole correspondant. Faites une recherche sur l'origine de ce symbole et sa signification... (Vous pouvez vous aider de <http://www.elysee.fr/la-presidence/les-symboles-de-la-republique-francaise/>)

1. La fête nationale

Sa date :

Date de création :

Signification :



2. L'hymne

Son nom :

Date de création :

Signification :

3. La devise

C'est

Date de création :

Signification :



4. Le drapeau

Ses couleurs :

Date de création :

Signification :

5. Marianne

Date de création :

Signification :



6. Le Panthéon

Date de création :

Signification :

7. L'emblème sportif

Un

Siècle de création :

Signification :



8. Le sceau

Date de création :

Signification :

I. Les valeurs, les principes et les symboles de la citoyenneté française

2) Valeurs et principes de la République

Extrait de la Constitution de la Vème République

PRÉAMBULE : Le peuple français proclame solennellement son attachement aux Droits de l'homme et aux principes de la souveraineté nationale tels qu'ils ont été définis par la Déclaration de 1789, confirmée et complétée par le préambule de la Constitution de 1946, ainsi qu'aux droits et devoirs définis dans la Charte de l'environnement de 2004. (...) la République offre aux territoires d'outre-mer qui manifestent la volonté d'y adhérer des institutions nouvelles fondées sur l'idéal commun de liberté, d'égalité et de fraternité et conçues en vue de leur évolution démocratique.

Article premier : La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. Son organisation est décentralisée. La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales.

a) Une République indivisible : aucune partie du peuple, ni aucun individu, ne peut s'attribuer l'exercice de la souveraineté nationale. Seul le peuple exerce cette souveraineté par la voie de ses représentants (ex : les députés) ou du référendum. L'unité et l'indivisibilité garantissent une application uniforme du droit sur l'ensemble du territoire national. <http://www.vie-publique.fr/>

Résumé :

- 1) Pourquoi le Français est-il obligatoire dans les publicités ?
- 2) Dans quels cas d'autres langues sont acceptées en classe ?

Relevez dans le préambule de la Constitution les **valeurs** sur lesquelles sont basées la République française :

L'article 1^{er} affirme 5 grands principes républicains : la République est indivisible, laïque, démocratique, sociale et respecte la parité hommes-femmes.

L'exemple de la langue française

4 La langue française, seule langue de la République ?

Art. 2. – La langue de la République est le français [...].

Art. 75-1.¹ – Les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France.

1. L'article 75-1 de la Constitution a été ajouté lors de la révision constitutionnelle du 23 juillet 2008.

Extraits de la *Constitution de la V^e République*

Article premier. – La langue française est un élément fondamental de la personnalité et du patrimoine de la France.

Art. 2. – [L'emploi de la langue française est obligatoire dans] toute publicité écrite, parlée ou audiovisuelle.

Art. 11. – La langue [...] dans les établissements publics et privés d'enseignement est le français, sauf exceptions justifiées par les nécessités de l'enseignement des langues et cultures régionales ou étrangères [...].

Extraits de la *Loi du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française*, dite loi Toubon

b) La République est laïque

Répondre aux questions 1 à 4 p. 399

VIDEOS :

<https://www.lumni.fr/video/la-laicite>

<http://education.francetv.fr/actualite/ce2/video/c-est-quoi-la-laicite-1-jour-1-question>

https://www.youtube.com/watch?v=p21xQg_eQ_k

<https://www.lumni.fr/video/la-laicite-1>

3 | La laïcité garantit **la liberté de conscience** à tous. **Chacun est libre de croire ou de ne pas croire.** Elle permet la libre expression de ses convictions, dans le respect de celles d'autrui et dans les limites de l'ordre public.

6 | La laïcité de l'École offre aux élèves les conditions pour forger leur personnalité, exercer leur libre arbitre et faire l'apprentissage de la citoyenneté. **Elle les protège de tout prosélytisme et de toute pression** qui les empêcheraient de faire leurs propres choix.

9 | La laïcité implique **le rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations, garantit l'égalité entre les filles et les garçons** et repose sur une culture du respect et de la compréhension de l'autre.



Résumé fait en classe :

c) La République est démocratique (Voir chapitre 2)

d) La République est sociale

Document 1 : Protection de l'Enfance - Signaler un enfant en danger

Le Conseil départemental a mis en place une cellule nommée CeSAMM (Cellule Signalement des Ardennes pour les Mineurs Maltraités) qui réceptionne vos appels et préserve l'anonymat de la personne signalante.

Dans l'intérêt de l'enfant pour lequel vous soupçonnez une maltraitance, n'hésitez pas à appeler le 0.810.08.9000 (n°Azur).

LA PROTECTION DES MINEURS

Le Président du Conseil départemental peut être chargé par le juge des enfants d'assurer la protection de l'enfant. Le mineur, accueilli, soit en famille d'accueil soit en établissement, est suivi par une équipe au sein de laquelle un éducateur spécialisé de la Maison des Solidarités la plus proche, est plus particulièrement chargé d'accompagner les parents, l'enfant en lien avec l'assistante maternelle ou l'établissement, vers un retour en famille.

LA PRÉVENTION

Certaines aides à domicile (financière et d'accompagnement) peuvent être apportées aux familles en difficulté, sur décision, du Conseil départemental, après examen de leur situation par un travailleur social de la circonscription dont dépend la commune de résidence du demandeur.

Des accueils provisoires de mineurs et accueils de mères avec enfants ou futures mères peuvent être mis en place pour vous aider à un moment particulièrement difficile de votre vie.

<http://www.cd08.fr/>

Revenu de solidarité active (RSA)

Covid-19 : aide exceptionnelle pour les bénéficiaires du RSA

15 oct. 2020

Le 14 octobre 2020, le président de la République a annoncé la mise en place, pendant 6 semaines, d'une aide exceptionnelle pour les bénéficiaires du RSA. Le montant de cette aide sera de **150 €** et de **100 €** supplémentaires par enfant. Elle ne pourra pas dépasser **450 €**.

Le revenu de solidarité active (RSA) assure aux personnes sans ressources un niveau minimum de revenu qui varie selon la composition du foyer. Le RSA est ouvert, sous certaines conditions, aux personnes d'au moins 25 ans et aux jeunes actifs de 18 à 24 ans s'ils sont parents isolés ou justifient d'une certaine durée d'activité professionnelle. Ce dossier ne détaille pas les règles spécifiques prévues pour Mayotte.

Présenter le document 1.

Quel est le rôle de la « protection de l'enfance » ?

Qui sont les acteurs de cette protection ?

Quel lien avec la République et sa devise ?

Qu'est-ce que le RSA ?

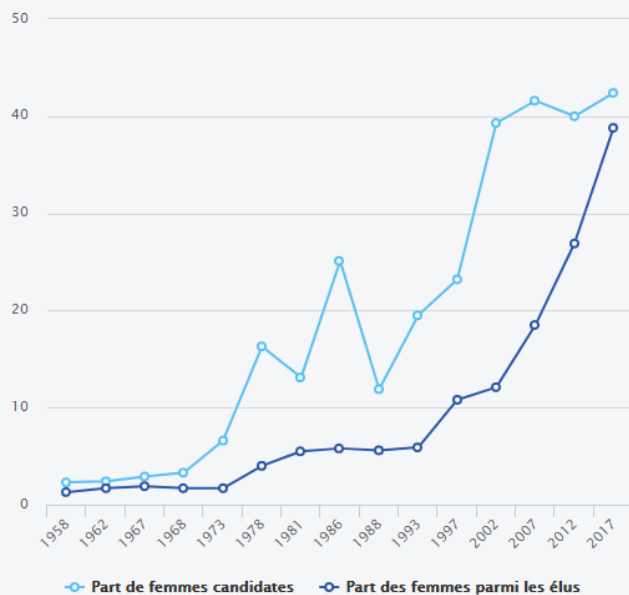
Qui en bénéficie ? Pourquoi ?

e) La parité hommes-femmes

Rappel de l'art.1 de la Constitution : « La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales »

La parité en vue à l'Assemblée nationale

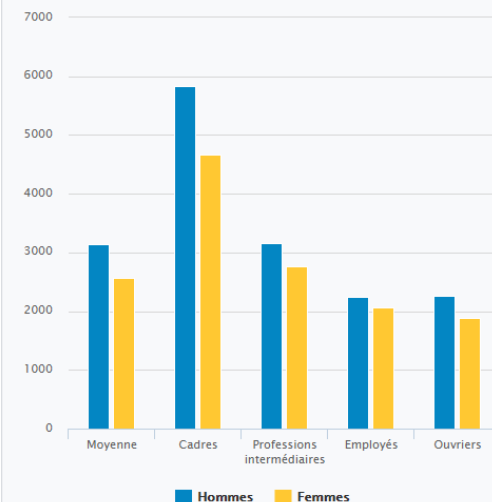
En dépit d'une faible progression du nombre de candidates depuis 2002, le nombre de députés de sexe féminin a drastiquement augmenté.



SOURCE : OBSERVATOIRE DES INÉGALITÉS

► Ecart de rémunération moyenne entre femmes et hommes selon la catégorie socioprofessionnelle

Dans le privé et les entreprises publiques, pour un temps plein, en brut.



Source : Insee

24 % d'écart de salaire

Le revenu salarial des femmes est inférieur de 24 % à celui des hommes en 2014, selon l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). Si les inégalités se réduisent légèrement (elles étaient de 27 % en 1995), elles restent très marquées parmi les cadres et les hauts revenus.

9,9 % de « discrimination pure »

Une partie de l'écart salarial s'explique par le recours plus fréquent au temps partiel et aux emplois moins valorisés : 44,8 % des emplois féminins sont concentrés dans quelques secteurs peu rémunérateurs, comme l'administration publique, la santé, l'enseignement ou l'action sociale, selon l'Insee. Pourtant lorsque l'on compare les rémunérations à conditions équivalentes (secteur, temps plein, âge, etc.), il reste un écart de 9,9 % qui constitue une « discrimination pure ».

Des décalages dès le diplôme

Ces inégalités sont d'autant plus étranges qu'à l'école, les filles ont de meilleurs résultats scolaires que les garçons. Parmi les jeunes générations, elles sont plus éduquées : 31,3 % des femmes de 25 ans à 34 ans ont un diplôme supérieur à bac + 3, contre seulement 26,4 % des hommes. Pour la première fois en 2013, 49 % des cadres entrant sur le marché du travail sont des femmes. Pourtant, des différences de salaire sont constatées dès l'obtention du diplôme : les diplômées de Sciences Po sont payées 28 % de moins que leurs condisciples masculins.

Résumé d et e :

Répondez aux questions à l'aide du graphique et du texte :

Est-ce que la parité homme-femme a progressé à l'Assemblée nationale depuis 1958 ? D'après le graphique et tes connaissances, pourquoi peut-on dire qu'il reste des progrès à faire ?

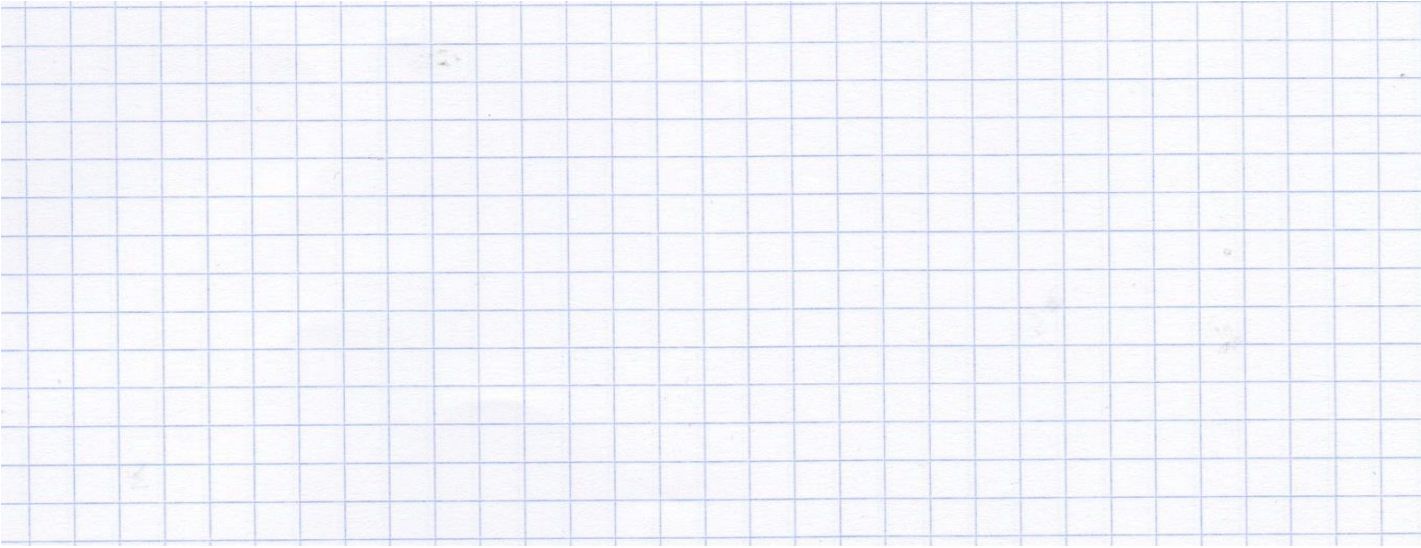
Quelles sont les raisons qui expliquent des inégalités salariales entre les hommes et les femmes ?

II. Nationalité et citoyenneté

1) La nationalité française

Résumé : D'après la loi de 1998, on peut obtenir la nationalité française de plusieurs manières :
-
-
-
-

Répondez aux questions 1 et 2 p. 407 :



2) La citoyenneté française

Etre citoyen français, c'est avoir des droits mais aussi des devoirs.

Définition de la citoyenneté française

En principe, sont citoyens français les personnes ayant la nationalité française et jouissant de leurs droits civils et politiques (ex. : droit de vote). En effet, la qualité de citoyen est d'abord liée à la détention de la nationalité. Ce lien est très fort en France [...]. Il faut rappeler que la citoyenneté [...] est également un ensemble de rôles sociaux et de qualités morales.
E. Arkwright et M. Delamarre, *Citoyenneté et vie démocratique*, La Documentation française, 2005, pp. 7 et 8.

Complétez le tableau ci-dessous en mettant au bon endroit les éléments suivants : *droit de vote, payer des impôts, liberté d'expression, respecter les lois, droit à l'instruction, droit de se présenter aux élections, droit à la santé, faire preuve de civisme, liberté de circulation, défendre son pays, droit à la vie privée, droit d'association.*

Une vidéo pour aider : <https://www.lumni.fr/video/qu-est-ce-qu-etre-citoyen-citoyenne>

Pour être citoyen français, il faut :

Droits politiques	Droits civils	Droits sociaux	Devoirs

III. La citoyenneté européenne

1) Symboles et valeurs de l'UE

Recherchez les symboles de l'UE et leur signification
Pour aider : <https://www.vie-publique.fr/fiches/20304-les-cinq-symboles-de-lunion-europeenne>

Le drapeau :

L'hymne européen :

La devise :

La journée de l'Europe :

La charte européenne des droits fondamentaux expose que "l'Union se fonde sur les valeurs indivisibles et universelles de dignité humaine, de liberté, d'égalité et de solidarité; elle repose sur le principe de la démocratie et le principe de l'Etat de droit. Elle place la personne au cœur de son action en instituant la citoyenneté de l'Union et en créant le principe de liberté, de sécurité et de justice".

2) Qu'est-ce qu'être citoyen européen ?

Etre citoyen européen, c'est être citoyen dans un des 27 Etats de l'Union européenne. C'est aussi avoir de nouveaux droits. <https://www.touteurope.eu/fonctionnement-de-l-ue/la-citoyennete-europeenne-en-3-minutes/>

Quels droits sont cités dans la vidéo ?

Résumé fait en classe : L'Union Européenne a été créée par la traité de Maastricht de 1992. Elle permet :

-
-
-
-